

Nanterre, le 16 octobre 2023

**CONTACT :**

**Mélina COHEN-SETTON**

Attachée de presse

[melina.cohen.setton@editia.fr](mailto:melina.cohen.setton@editia.fr)

06 18 12 74 59

## **L'école de la République une nouvelle fois frappée au cœur : la Ville de Nanterre rend hommage à l'ensemble de la communauté éducative qui accomplit une mission essentielle pour la formation des citoyens**

La Ville de Nanterre partage l'effroi suscité par l'acte meurtrier qui a tué Dominique Bernard, professeur au lycée Gambetta d'Arras, et grièvement blessé trois autres personnes, vendredi 13 octobre, et adresse toutes ses pensées et sa solidarité aux familles, proches, collègues et élèves des victimes.

En ce lundi 16 octobre qui marque le sombre anniversaire de l'assassinat sauvage de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine, la municipalité tient également à exprimer tout son soutien à l'ensemble de la communauté éducative de Nanterre.

Elle salue ainsi l'engagement quotidien des enseignants, des parents d'élèves et de l'ensemble des personnels des collectivités territoriales intervenant dans les écoles, collèges et lycées nanterriens pour accomplir cette mission essentielle d'éveil à la connaissance, de formation de l'esprit critique et de liberté de penser par soi-même que la République doit à la formation de ses citoyens.

Ce nouvel acte de violence frappe en effet au cœur l'école de la République à la défense de laquelle l'équipe municipale est profondément attachée.

Depuis des décennies, Nanterre est une ville qui s'attache à cultiver en toutes circonstances les valeurs de liberté, de démocratie et d'émancipation humaine.

Face à l'ignorance, la terreur et la violence qui ne peuvent engendrer que peur, rejet de l'autre et violences en retour, nous partageons la conviction proclamée par la constitution de l'Unesco : « Les guerres naissant dans l'esprit des Hommes, c'est dans l'esprit des Hommes qu'il faut ériger les frontières de la paix, par l'éducation, les sciences et la culture ».

\*\*\*